

Procès Verbal du Conseil d'école du 2ème trimestre

L'an deux mil dix huit, le vingt-sept février à 18 H 00, les membres du Conseil d'École se réunissent sur convocation du président datée du 2 février 2018.

<u>Sont présents</u>: les professeurs des écoles (M. GOMBERT, Mme ROSSELIN, Mme COSTE et Mme VIEU) les représentants des parents d'élèves (Mme BLANDIN, Mme LALLEMANT, Mme GRESPI) et les élus (Mme LANDEL)

<u>Sont excusés</u>: M. MANZONI (Inspecteur de circonscription), M. PLANCHE (conseiller municipal), Mme MORIN et Mme DELLA CASA (représentantes de parents d'élèves)

L'ordre du jour est abordé comme suit,

1. Fonctionnement et vie de l'école

Le directeur fait le point sur les actions qui se sont déroulées depuis la dernière réunion du conseil et qui auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire :

- Parcours d'Éducation à la Santé: en collaboration avec le Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois-Morvan, la première thématique s'est déroulée en fin de premier trimestre (sur l'alimentation et plus particulièrement « le goûter »). Les autres interventions seront déclinées au cours de l'année (« bobologie » au deuxième trimestre et « premier secours » au troisième trimestre). Un rendu avec les familles est prévu au terme de ces interventions.

- Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle :

- Préparation du bal Pernette: les familles ont été invitées à rejoindre les enfants un soir à l'école pour un moment convivial autour d'ateliers d'arts visuels dont les productions ont servi à mettre en valeur la piste de danse. Toutes les familles ont ensuite été conviées pour danser le 24 novembre à la salle polyvalente de Vitteaux avec la compagnie Pernette.
- École et Cinéma : après la projection du Programme burlesque (courts métrages muets avec Chaplin, Keaton et Bowers) pour toutes les classes, les élèves de cycle 2 ont pu voir Les aventures du prince Ahmed en février. Ils verront Jeux d'images au mois de mai. Les élèves de cycle 3 iront voir Le tableau fin mars puis The Shrinking man (L'homme qui rétrécit) en version originale sous titrée au mois de mai.
- Danses traditionnelles: dans le cadre de la préparation du *Printemps de l'Auxois* organisé par l'UGMM (Union des Groupes et Ménétriers du Morvan), Guillaume LOMBARD (musicien intervenant) sera présent pour quatre sessions au cours des mois de mars et avril avec chacune des classes pour apprendre quelques danses issues du répertoire traditionnel. Les enfants seront par la suite naturellement conviés à réinvestir les pas de danses qu'ils auront appris, avec leur famille, lors des festivités du Printemps de l'Auxois.
- Découverte du chantier médiéval de Guédelon le jeudi 14 juin (CM1)
- Visite avec activités thématiques à la forteresse de la Butte de Thil le 19 juin (CP/CE1/CE2)

- Activités éducatives et sportives :

• Interventions ponctuelles de Natalys AMARÉ (sophrologue) les mardis du mois de mars dans chacune des classes en début d'après-midi pour travailler l'empathie et le contrôle des émotions. Ces apprentissages émotionnels et sociaux ont pour but d'améliorer le bien-être des élèves.

- Rallye-mathématiques : dans le cadre de la semaine des mathématiques, les CM2 travailleront le vendredi 16 mars (matin) au collège. Conçue pour être réalisée en binômes (un élève de CM2 avec un élève de 6ème), l'activité sera réalisée sur ordinateurs sur le site <u>calcul@tice</u>.
- Initiation à la voile au club de voile de Panthier-en-Auxois du 25 au 29 juin prochain (CM2): M. GOMBERT rappelle que cette semaine sans nuitées imposera de se déplacer quatre fois sur place dans la semaine et que cela pourrait représenter un coût important avec un car. Il demandera l'autorisation aux familles de pouvoir transporter les élèves dans les véhicules privés des professeurs et parents présents (en dehors des horaires scolaires pour des raisons d'assurance) ainsi qu'avec le minibus de la Communauté de communes qui aura été mis à sa disposition.
- Attestation de Première Éducation à la Route (APER) à destination des élèves de CM2 en juin
- Rencontre Cantonale d'athlétisme le vendredi 22/06/2018 (toutes les classes)

2. Moyens alloués à l'école

Le directeur fait le point sur les finances de la coopérative scolaire qui sert aux actions éducatives : les ventes de calendriers et photos ayant bien fonctionné, le solde fin janvier est de 6 592 €. M. GOMBERT fait remarquer que deux dons (respectivement 350 € et 927 €) viendront s'ajouter début mars à cette somme. Il s'agit de fonds versés par l'*Association des amis de la grange du Prieur*é qui a souhaité, avant sa dissolution prochaine, en faire bénéficier aux élèves vitelliens. Ayant auparavant travaillé avec l'école élémentaire autour de la découverte d'œuvres musicales classiques, M. CHASTAING, son président, a souhaité que cet argent contribue à des actions en lien avec l'éveil musical.

3. Santé et sécurité à l'école

Le directeur passe en revue les différents domaines liés à la sécurité et à la santé des usagers et des personnels de l'école : Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), sécurité incendie, hygiène des locaux. Il fait remarquer que l'hygiène individuelle des mains n'est pas satisfaisante pour les garçons car leur fontaine ne fonctionne toujours pas bien (débit trop faible).

4. Aménagements, travaux et achats

Le directeur remercie la municipalité pour son engagement constant pour maintenir des locaux de qualité pour ses écoliers.

Il signale que ce jour un élève a sur le temps méridien volontairement cassé le vitrage du panneau d'affichage de la cour d'école en le cognant avec son front. Il mettra la mairie, propriétaire des locaux, en relation avec la famille de cet enfant pour les suites à donner à cet acte d'incivilité.

Il interroge Mme l'adjointe aux affaires scolaires sur l'éventuelle mise à disposition d'un photocopieur couleur évoquée précédemment suite aux déboires quotidiens rencontrés avec l'appareil actuel (donné par *Burofax* suite au dernier renouvellement de marché). Mme LANDEL répond que le coût à la page est très onéreux. M. GOMBERT signale que l'impression couleur ne servirait pas quotidiennement (pour certains documents iconographiques en histoire ou géographie par exemple) et qu'il a conscience que cela engendrerait un surcoût. Il fait toutefois observer que cette hausse des frais serait moindre pour la municipalité car les crédits de fonctionnement sont largement partagés avec les communes extérieures (58 % des élèves résident hors de Vitteaux). Mme COSTE fait remarquer aux membres du Conseil que les impressions couleur sont aujourd'hui, faute d'appareil, réalisées au domicile de chacun des professeurs qui en assument personnellement la charge financière. Mme LANDEL propose d'étudier l'alternative suivante : le renouvellement du photocopieur N&B actuel et l'achat d'une imprimante couleur reliée en réseau aux ordinateurs de l'école.

M. GOMBERT signale par ailleurs que ces ordinateurs (changés en 2013/2014 mais qui étaient déjà d'anciens ordinateurs reconditionnés) commencent à être très lents. Reliés aux vidéoprojecteurs de chacune des classes, ils permettent d'afficher les supports pédagogiques et sont devenus des outils d'enseignement précieux qui servent au quotidien. Il demande que leur renouvellement puisse avoir lieu dans un délai raisonnable.

Le directeur demande que certains travaux puissent être réalisés en 2018 :

- Réfection des toilettes des garçons avec pose de lavabos type « auges » et robinets neufs (comme chez les filles) ;
- Entretien des huisseries, portes et fenêtres en bois de l'école abîmées (sur la façade ouest particulièrement) :
- Pose d'un chauffe-eau sous évier pour la salle d'arts visuels.